



**Réponse à
Monsieur Barraut,
Secrétaire Général Adjoint
de l'UFAP-UNSA Justice**

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Pour répondre à votre courrier du 22 Juillet 2015, faisant suite à notre communiqué du 16 juillet 2015, vous êtes bien les rois du détournement complet de la réalité, voire du **MENSONGE**, art que vous pratiquez à merveille et quotidiennement.

Je note votre soudaine familiarité, contraire au visage que vous avez montré dès ma première participation aux CTAP, où lors de vos arrivées parfois tardives, que nous avons eu l'intelligence de ne pas relever, vous ne saluez aucune autre Organisation Syndicale présente autour de la table.

En matière de constructivité, je vois que vous avez bien noté mon arrivée tardive au CTAP :

l'UFAP veut-elle aussi tout contrôler au sein du SNPPT FO comme elle le fait avec la CGT ?

Souhaitez-vous que nous produisions des justificatifs de retard (SNCF, RATP,...) pour toutes les réunions pour lesquelles nous arriverions en retard ?

N'y comptez pas :

chez Force Ouvrière nous tenons à notre indépendance
et refusons l'ingérence des secrétaires généraux des autres syndicats.

Pour revenir aux échanges du CTAP du 16 juillet dernier, je tiens à rappeler qu'à mon arrivée aucun texte mis à l'ordre du jour n'avait encore été soumis au vote, et que de plus j'avais annoncé que nous produirions un écrit suite à l'annulation de la réunion du 27 juillet 2015.

Vous ne pouvez donc pas jouer les vierges effarouchées :

nous sommes clairs dans notre discours et dans nos actions.

D'autre part, je tiens à préciser que lors du CTM, vous n'avez argumenté qu'en faveur du relèvement des pieds de grilles pour les personnels techniques, et non en faveur de la budgétisation de la réforme des personnels techniques. Je l'ai parfaitement entendu depuis ma chaise (et non un strapontin : techniquement il y a une différence notable entre ces deux dénominations pour un véritable personnel technique).

Or, auparavant nous avons déjà eu confirmation que le relèvement des pieds de grille était acté au titre du budget 2016 car le ministère et la DGAFP ne pouvaient pas faire autrement.

Je tiens d'ailleurs à faire remarquer qu'il s'agit une nouvelle fois d'une revendication du SNPPT FO que vous avez reprise allègrement à votre compte, et que vous maquillez volontiers en « avancée sur la réforme statutaire et indemnitaire » alors qu'il ne s'agit que d'un droit à faire valoir.

Quant à la prise en compte budgétaire de la réforme des personnels techniques en elle-même, nous sommes actuellement les seuls à la demander et je vais vous apprendre que nous l'avons obtenue (même la CGT était au courant et en parle dans ses communiqués).

Au SNPPT FO nous n'intervenons qu'en vue de l'obtention de nouvelles avancées : nous ne dépensons pas notre énergie en paroles inutiles lorsqu'une proposition de longue date est actée et budgétisée par le ministère.

Concernant la récupération du crédit temps que **FORCE OUVRIERE** a obtenu grâce à son implication constante sur le dossier dès 2008 (début de remontée des problématiques du terrain). Nous étions les seuls lors de tous les CTAP à revendiquer cette avancée pour l'ensemble des personnels techniques. Au SNPPT FO, nous avons tous les courriers qui le prouvent, vous vous ne pouvez pas en dire autant et ceci je vous l'ai dit sur un CTAP et personne de chez vous n'a répondu.

C'est étrange non ?

Sur notre réforme statutaire et indemnitaire nous sommes **les seuls** à avoir remis à la DAP un argumentaire sur le devenir de notre filière. **Les seuls** à avoir donné des documents de travail sur la filière technique.

Après tout le travail que nous avons fourni, et l'engagement que nous avons, comment pouvez-vous dire que le SNPPT FO ne croit pas en ce dossier ?

Nous travaillons sur cette réforme depuis 2008, tout le monde ne peut pas en dire autant. Une fois de plus, nous pouvons prouver tout cela, ce qui n'est pas le cas de toutes les Organisations Syndicales.

Concernant l'organisation de l'entité **Force Ouvrière**, **vous êtes parfaitement au courant que nous formons une entité homogène** avec un bureau central regroupant l'ensemble des corps du Ministère de la Justice : **le bureau de l'Union Justice FO, dont la présidente est Valérie BRUNET.**

Pourquoi alors affichez-vous tant de mauvaise foi en disant que vous demandez une intersyndicale sur tous les corps, alors que seul le secrétaire général des personnels de surveillance a été saisi pour une entente syndicale ?

Pourquoi ne pas avoir saisi la présidente de l'Union Justice si vous souhaitiez réellement travailler sur l'ensemble des corps ?

Sachez que chez Force Ouvrière votre démarche, où vous vous exprimiez aussi pour la CGT, a choqué tous les corps de personnels.

N'y a-t-il donc que le personnel de surveillance qui vous intéresse ?

Tout porte à le croire car vous refusez les multilatérales et vous forcez la CGT à vous suivre comme des moutons de Panurge.

Sachez, Monsieur Barraut, que le SNPPT FO n'est pas là pour une guéguerre syndicale, mais bien au contraire, notre syndicat est là pour la défense de nos droits et la défense de tous les personnels techniques.

Nous sommes là aussi pour rétablir les vérités lorsqu'elles sont déformées par les autres Organisations Syndicales. La réforme statutaire et indemnitaire du corps des personnels techniques nous l'attendons depuis trop longtemps (**16 ans**).

Que faites-vous en refusant le dialogue social ? Vous retardez cette échéance !

Pourtant vous êtes tout aussi conscients que nous que le déménagement de la DAP va perturber le calendrier et va retarder les échéances.

La réunion du 27 juillet était programmée depuis 1 mois et demi, et il fallait donner ses dates de disponibilité :

Pourquoi ne pas avoir donné à la DAP les dates qui vous convenaient ?

Pourquoi avoir attendu les derniers 15 jours avant cette rencontre pour refuser celle-ci ?

Pourquoi avoir convaincu la CGT de ne pas assister à cette multilatérale, alors que cette organisation avait donné les noms des représentants à la DAP, pour ensuite se défilier ?

Est-ce que vous êtes réellement prêts à travailler sur ce dossier?

Pourquoi ne pas avoir envoyé des représentants suppléants et techniques à cette réunion ?

Comme vous l'avez remarqué à juste titre dans votre courrier, parfois il m'arrive aussi d'être absent ou en congés, mais dans ce cas je suis toujours remplacé ou représenté par un autre collègue **Force Ouvrière**.

Force Ouvrière travaille en équipe pour assurer la continuité du travail sur les dossiers, et non au travers de l'unique voix d'un président ou d'un Secrétaire Général.

Pour votre gouverne, sachez Monsieur Barraut, que le SNPPT **FO**, syndicat majoritaire chez les personnels techniques de l'administration Pénitentiaire, ne répondra plus à vos **MENSONGES**.

Nous sommes là uniquement pour défendre l'intérêt collectif de nos camarades et notre objectif est que tous les dossiers concernant les personnels Techniques puissent aboutir, même si les travaux nécessaires se font pendant les vacances.

Le 28 juillet 2015,
Le Secrétaire Général du SNPPT FO,
Paul BONO

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - F.O.

Site internet: www.snppt-fo.e-monsite.com/

*FO 1^{er} Syndicat de la Fonction Publique de l'État
et des personnels techniques de l'AP*